

**IMPACT TARIFAIRE SUR CINQ ANS
DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS**

1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1 Dans la présente pièce, le Distributeur évalue les impacts tarifaires liés aux
2 investissements prévus de moins de 10 M\$ ainsi que ceux associés aux projets
3 majeurs¹ sur la période 2011-2015.

4 L'analyse consiste à mesurer l'impact net des investissements prévus sur un horizon de
5 5 ans, sur le coût de service du Distributeur, en supposant tous les autres paramètres
6 constants.

7 Plus spécifiquement, l'impact tarifaire (ou sur les revenus requis) est mesuré par les
8 charges annuelles induites par les ajouts nets à la base de tarification, déductions
9 faites des revenus, s'il y a lieu. Les charges annuelles comprennent les charges
10 d'amortissement, le coût de financement et la taxe sur les services publics.

11 L'analyse distingue les impacts des investissements selon quatre regroupements :

- 12 • R1 : Investissements de moins de 10 M\$ des catégories maintien des actifs,
13 respect des exigences et amélioration de la qualité, auxquels sont ajoutés les
14 projets de plus de 10 M\$, à être autorisés par la Régie, associés à ces mêmes
15 catégories².
- 16 • R2 : Investissements liés à la croissance de la demande incluant les travaux de
17 plus de 10 M\$ associés à cette catégorie à être autorisés par la Régie.
- 18 • R3 : Investissements reliés aux projets autorisés de plus de 10 M\$ (en vertu de
19 l'article 73 ou considérés comme prudemment acquis).
- 20 • R4 : Investissements reliés aux projets de plus de 10 M\$ qui seront présentés à
21 la Régie pour autorisation, visant à améliorer l'efficacité du Distributeur.

22

¹ Ces projets sont décrits à la section 3.2 de la pièce HQD-8, document 5.

² Excluant les projets d'investissement de la catégorie d'investissement maintien des actifs associés au regroupement R4.

1 L'objectif de l'analyse est de dégager l'impact net de chacun des quatre regroupements
2 d'investissement sur les revenus requis du Distributeur tenant compte de la nature de
3 ces investissements. À cet effet, il est important de rappeler que les investissements
4 n'ont d'impact sur la base de tarification que lors de leurs mises en service.

5 Compte tenu de la nature des projets qui le composent, le regroupement R1 se
6 distingue des trois autres. En effet, puisque les projets de ce regroupement sont
7 destinés au maintien des actifs, au respect des exigences et à l'amélioration de la
8 qualité, leur contribution nette à la base de tarification est mesurée en déduisant des
9 montants attribuables aux nouvelles mises en service, les dépenses d'amortissement
10 du Distributeur associées aux investissements antérieurs.

11 Ainsi, les investissements sont réputés n'exercer aucune pression sur les tarifs du
12 Distributeur lorsque les mises en service sont inférieures ou égales aux
13 amortissements de l'année, ce qui ne produit aucun ajout net à la base de tarification.

14 Compte tenu du fait que les investissements du regroupement R2 génèrent des
15 revenus additionnels pour le Distributeur, l'impact tarifaire pour ce regroupement
16 d'investissement est calculé en retranchant les revenus additionnels des coûts
17 découlant des mises en service.

2. AJOUTS NETS À LA BASE DE TARIFICATION

18 Les tableaux 1 à 4 présentent les ajouts nets à la base de tarification liés aux mises en
19 service des quatre catégories de projets.

TABLEAU 1 : AJOUTS NETS R1					
(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
Mises en service totale dont	366,9	339,4	390,0	355,3	367,3
Projets de moins de 10 M\$	366,9	328,8	338,0	337,0	343,0
Projets non encore autorisés dont	0,0	10,6	52,0	18,3	24,4
Optimisation des systèmes clientèle	0,0	0,0	52,0	0,0	0,0
Remplacement des lignes de transport - Schefferville	0,0	0,0	0,0	0,0	24,4
Remplacement du câble de relève - Île d'Orléans	0,0	10,6	0,0	0,0	0,0
Réfection de la ligne de transport L0778 - Îles de la Madeleine	0,0	0,0	0,0	18,3	0,0
Amortissements	636,2	662,6	660,8	620,1	585,0
Ajouts nets à la base de tarification	-269,3	-323,1	-270,8	-264,8	-217,6

TABLEAU 2 : AJOUTS NETS R2

(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
Mises en service totale dont	268,7	377,3	371,5	457,8	418,2
Mises en service projets de moins de 10 M\$	268,7	278,3	292,0	314,2	308,0
Projets non encore autorisés dont	0,0	99,0	79,5	143,7	110,2
<i>Contrôle asservi de la tension et de la puissance réactive ³</i>	0,0	43,5	38,1	58,2	21,6
<i>Construction centrale thermique - Akulivik</i>	0,0	0,0	0,0	41,2	0,0
<i>Ajout de puissance centrale thermique - Cap-aux-Meules</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	13,4
<i>Poste Charlesbourg - Travaux de raccordement</i>	0,0	19,1	6,0	0,0	0,0
<i>Poste Limoilou - Travaux de raccordement</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	70,4
<i>Poste Neuvois - Travaux de raccordement</i>	0,0	15,6	0,0	0,0	0,0
<i>Poste Bélanger - Travaux de raccordement</i>	0,0	20,7	13,9	17,5	4,8
<i>Poste St-Bruno - Travaux de raccordement</i>	0,0	0,0	21,5	0,0	0,0
<i>Poste Lefrançois - Travaux de raccordement</i>	0,0	0,0	0,0	26,7	0,0
Ajouts nets à la base de tarification	268,7	377,3	371,5	457,8	418,2

1
2

TABLEAU 3 : AJOUTS NETS R3

(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Automatisation du réseau</i>	36,5	45,2	0,0	0,0	0,0
<i>Réhabilitation du 201 Jarry</i>	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Construction d'une centrale thermique - Kuujuaq</i>	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Programme d'enfouissement</i>	10,0	10,0	14,0	14,0	15,0
<i>Réaménagement de l'échangeur Dorval</i>	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0
<i>Poste Anne-Hébert - Travaux de raccordement</i>	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Ajout de condensateurs sur le réseau de distribution</i>	21,7	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Raccordement du village de La Romaine</i>	0,0	32,1	0,0	0,0	0,0
<i>Mise à niveau du progiciel - GE Smallworld</i>	11,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajouts nets à la base de tarification	86,2	92,5	14,0	14,0	15,0

3

TABLEAU 4 : AJOUTS NETS R4

(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Lecture à distance de la consommation - travaux préparatoires et déploiement</i>	0,0	134,9	337,5	250,8	52,5
Ajouts nets à la base de tarification	0,0	134,9	337,5	250,8	52,5

4

3. PRINCIPALES HYPOTHÈSES

5 Tous les investissements liés aux immobilisations et actifs incorporels sont pris en
6 considération dans la présente analyse.

7 Les principales hypothèses sont les suivantes :

³ Ce projet antérieurement classé dans le regroupement R4 est maintenant intégré dans le regroupement R2 puisqu'il permet de générer des économies d'énergie chez les clients.

- 1 • mises en service dérivées des investissements présentés à la pièce HQD-8,
2 document 5 ;
- 3 • amortissements des actifs du Distributeur relatifs aux investissements réalisés
4 avant l'année 2011 tels que présentés au tableau 1 ;
- 5 • application de la méthode d'amortissement linéaire.
- 6 • période d'amortissement :

TABLEAU 5 : DURÉE DE VIE UTILE	
Investissements	Nombre d'années
Projets de moins de 10 M\$ des regroupements R1 et R2	30
Travaux sur le réseau de distribution	30
Projet de lecture à distance de la consommation d'électricité	
Équipement de mesurage	15
Logiciels	5
Réhabilitation du 201 Jarry	40
Remplacement des lignes de transport - Schefferville	40
Remplacement du câble de relève – Île d'Orléans	30
Réfection de la ligne de transport L0778 – Îles de la Madeleine	40
Raccordement du village de la Romaine	30
Optimisation des systèmes clientèle et Mise à niveau du progiciel – GE Smallworld	5
Centrales en réseaux autonomes	10 à 20

- 7 • coût en capital prospectif égal à 5,913 % tel qu'approuvé par la Régie dans sa
8 décision D-2010-022 ;
- 9 • taxe sur les services publics de 0,55 %;

- 1 • base d'évaluation des revenus additionnels (pour R2) : Les ventes
2 additionnelles sont établies à partir des ventes en TWh transitant sur le réseau
3 de distribution des années 2011 à 2015 issues de la prévision de mai 2010
4 incluant la diminution de la demande associée aux mesures d'efficacité
5 énergétique. Ces ventes sont multipliées par le revenu unitaire estimé, obtenu à
6 partir du revenu total projeté pour l'année 2010, net de la fourniture et du
7 transport. Les revenus additionnels sont indexés.

4. IMPACT TARIFAIRE

- 8 L'impact tarifaire des ajouts nets à la base de tarification de chacun des quatre
9 regroupements d'investissement figure au tableau 6.

1

TABLEAU 6 : ANALYSE DES IMPACTS NETS DES INVESTISSEMENTS SUR LES REVENUS REQUIS					
(en millions de \$)	2011	2012	2013	2014	2015
R1					
Projets de moins de 10 M\$	-26,4	-58,5	-88,8	-114,5	-135,3
Projets non encore autorisés dont:	0,0	1,0	14,7	15,7	17,1
<i>Optimisation des systèmes clientèle</i>	0,0	0,0	13,7	13,0	12,4
<i>Remplacement des lignes de transport - Schefferville</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2
<i>Remplacement du câble de relève - Île d'Orléans</i>	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<i>Réfection de la ligne de transport L0778 - Îles de la Madeleine</i>	0,0	0,0	0,0	1,6	1,6
Impacts nets sur les revenus requis - R1	-26,4	-57,5	-74,1	-98,8	-118,2
R2					
Impact sur le revenu requis - R2	26,3	62,6	97,5	142,8	181,3
Revenus additionnels générés	41,5	85,3	96,0	92,9	111,6
Impacts nets sur les revenus requis - R2	-15,2	-22,7	1,5	49,9	69,7
R3					
<i>Automatisation du réseau</i>	3,6	7,9	7,7	7,6	7,4
<i>Réhabilitation du 201 Jarry</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Construction d'une centrale thermique - Kuujuaq</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Programmes d'enfouissement</i>	1,0	1,9	3,3	4,6	5,9
<i>Réaménagement de l'échangeur Dorval</i>	0,0	0,5	0,5	0,5	0,5
<i>Poste Anne-Hébert - Travaux de raccordement</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
<i>Ajout de condensateurs sur le réseau de distribution</i>	2,1	2,1	2,0	2,0	1,9
<i>Raccordement du village de La Romaine</i>	0,0	3,1	3,1	3,0	2,9
<i>Mise à niveau du progiciel - GE Smallworld</i>	2,9	2,8	2,6	2,5	2,3
Impacts nets sur les revenus requis - R3	10,3	19,0	19,9	20,7	21,6
R4					
<i>Lecture à distance de la consommation - travaux préparatoires et déploiement</i>	0,0	19,7	65,5	98,7	102,2
Impacts nets sur les revenus requis - R4	0,0	19,7	65,5	98,7	102,2
Impacts nets totaux des investissements sur les revenus requis	-31,4	-41,5	12,8	70,5	75,3

2

3 Les investissements prévus au regroupement R1, soit pour le maintien des actifs, le
4 respect des exigences et l'amélioration de la qualité, n'exercent aucune pression sur les
5 revenus requis du Distributeur à l'horizon 2015, et ce, même avec la prise en compte
6 des projets majeurs.

7 Pour le regroupement R2, les coûts prévus pour répondre à la croissance de la
8 demande sont relativement en équilibre avec les revenus additionnels que le
9 Distributeur en retire. L'impact plus important en 2014 et 2015 s'explique
10 essentiellement par les besoins d'intégration de nouveaux postes.

- 1 Les projets du regroupement R3 (projets déjà autorisés) ont un impact limité sur les
2 revenus requis variant entre 10 M\$ et 22 M\$.
- 3 Les trois premiers regroupements, pris globalement, ne génèrent pas d'impacts sur les
4 revenus requis, incluant les projets majeurs de ces mêmes regroupements. Cela
5 témoigne des efforts du Distributeur pour optimiser son niveau d'investissement dans le
6 respect de son obligation de servir tout en assurant un niveau de fiabilité élevé.
- 7 Le regroupement R4 (projets majeurs à être autorisés) concerne des projets
8 d'efficience structurants pour le Distributeur dont les gains anticipés compenseront à
9 long terme les impacts tarifaires observés à moyen terme au tableau 6.